

PROCES VERBAL DE LA REUNION EXTRA ORDINAIRE DU CONSEIL DU 18/11/2025

Appel effectué par Olivier MONIER
Secrétaire de séance : Brigitte D'Herbomez

Étaient présents, MMES DUTRIEUX, NOTTER, BAUW, BOURLET, D'HERBOMEZ, MS THURU, LECOMTE (arrivé à 18h35), WARDZIAK, MONIER, BRUNEL (arrivé à 18h23), DOCHEZ (arrivé à 18h33), MANARD, REMY formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : M. SIMON

Bienvenue à toutes et à tous, c'est aujourd'hui une réunion un peu imprévue mais nécessaire pour la vente d'un terrain sur la commune de Rosult.

De plus, je souhaite revenir sur la coupure de courant d'hier (12h – 18h), je trouve cela très décevant de la part des habitants de téléphoner à la mairie ou directement sur mon portable pour exiger de remettre le courant, malheureusement, nous ne sommes pas responsables ni en capacité de régler ce genre de problème ! Nous nous sommes rendus chez les personnes isolées ou les avons appelés, afin de vérifier si elles avaient de quoi s'éclairer, se nourrir, se chauffer. Nous sommes aujourd'hui à la porte de la guerre, mais on nous appelle pour remettre le courant, mais comment font-ils en Ukraine ?

Nous faisons face également à des réclamations concernant le passage trop important de bus dans la rue Roger Salengro, alors qu'aujourd'hui nous misons énormément sur le principe de la mobilité douce. Ce type d'intervention est également décevante. D'autant qu'il nous est reproché de ne pas intervenir comme il se doit alors que les agents communaux et élus œuvrent chaque jour pour le bien être des administrés.

Je rappelle également qu'une motion a été votée lors du dernier Conseil municipal le 28 octobre 2025 concernant le pont du Ramponneau. Nous avons d'ailleurs reçu aujourd'hui 2 courriers, je vous en fais donc la lecture et ils seront distribués dans chaque boîte aux lettres Route de Bousignies (courriers du député et du Président du Département).

Enfin, je suis très heureux pour la construction du lotissement qui devrait bientôt débuter. J'en profite pour rappeler que tous les dossiers d'urbanisme déposés en mairie, sont instruits par les services de la CAPH, et que les travaux de construction et rénovation quel qu'il soit doivent être déclarés !

Merci à tous.

Approbation du Procès-verbal de la réunion du conseil du 28 octobre 2025

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : 11

Arrivée de M. DOCHEZ (18h33)

Arrivée de M. LECOMTE (18h35)

Délibération N°2025-5-001

OBJET : Acceptation Offre d'achat de la parcelle A4028 - Nouveau Jeu

Lecture faite par Mme DUTRIEUX Caroline

M. le Maire explique qu'il s'agit du dernier terrain à droite pour aller sur Saint Amand les Eaux. Et rappel que c'est la ville de Rosult qui acceptera ou non le permis de construire du potentiel acquéreur. Il remercie également le donateur anonyme de ce terrain puisque nous n'avons retrouvé aucune trace de lui dans nos archives, l'argent récupéré servira pour financer notre restaurant scolaire.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 13

Fin de séance : 18h50

LE MAIRE
GERALD THURU

SECRETAIRE DE SEANCE
BRIGITTE D'HERBOMEZ